

## Lettre ouverte aux Chefs des partis politiques du Québec – Juin 2018

**Objet : L’AQTA demande aux partis politiques leur position respective sur les grands enjeux du transport aérien régional.**

Madame et Messieurs,

En prévision de la prochaine élection provinciale, l’Association québécoise du transport aérien (AQTA) désire obtenir votre position sur des dossiers importants et prioritaires touchant le transport aérien régional. Le Sommet sur le transport aérien régional a suscité beaucoup d’intérêt et d’attentes, particulièrement en région, et a défrayé les manchettes à maintes reprises au cours de la dernière année.

À la suite de ce Sommet, qui s’est tenu le 2 février 2018, le gouvernement s’est engagé formellement à améliorer la situation en consacrant une enveloppe budgétaire de 173 M\$ sur cinq ans, dont les objectifs sont d’améliorer les services ainsi que la qualité des services de transport aérien régional, et enfin, de soutenir les aéroports régionaux dans leurs besoins en infrastructures aéroportuaires. Un plan d’action 2018 - 2023 se retrouve dans la politique de mobilité durable 2030 « Cadre d’intervention en transport aérien » qui a été publié récemment par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports.

Ainsi, par la présente, l’AQTA offre aux chefs des différents partis politiques l’occasion de faire connaître leur position quant aux grands enjeux et aux engagements pris par le gouvernement Couillard, notamment

- 1. La formation le plus rapidement possible d’un groupe de travail national permanent composé de parties prenantes et d’experts de l’industrie, qui aura pour mandat de promouvoir et d’assurer l’accessibilité à un service de transport aérien régional de qualité répondant aux attentes des régions.**  
Êtes-vous en accord avec la formation et le mandat de ce groupe de travail national permanent?
- 2. En reconnaissant le fait que le transport aérien est de compétence fédérale, mais indéniablement d’intérêt provincial, le gouvernement propose la création d’un canal de communication spécifique au transport aérien avec leurs homologues fédéraux, dans le but de défendre les intérêts du transport aérien régional dans des dossiers susceptibles d’affecter la qualité ou l’accessibilité aux services de transport aérien régional.**  
Êtes-vous favorables à établir rapidement avec les autorités fédérales ce canal de communication dédié au transport aérien régional?

3. L'ensemble de l'industrie du transport aérien est en pénurie majeure de main d'œuvre qualifiée, notamment les pilotes, et ce, pour les prochaines décennies. Quelques solutions existent pourtant pour pallier à une telle situation pouvant sérieusement perturber la qualité des services de transport aérien régional; une de ces solutions est que le Québec reconnaisse le plus rapidement possible nos écoles de pilotage québécoises en tant qu'Établissements d'enseignement désignés (EED), cela pour se conformer aux modifications récentes à la loi fédérale sur l'immigration. Cette reconnaissance de nos écoles de pilotage, qui sont sous strictes supervision et réglementation fédérales, permettrait de faciliter la venue d'étudiants étrangers à la recherche d'une formation en pilotage et ainsi, contribuer à atténuer cette pénurie de pilotes.  
Êtes-vous prêts à vous engager afin de reconnaître d'emblée les écoles de pilotage comme EED au Québec?
4. Le gouvernement a budgété 100 M\$ sur cinq ans pour la réhabilitation et le développement des infrastructures aéroportuaires régionales.  
Reconnaissant que les aéroports et aérodromes sont des outils de développement socioéconomique importants en régions, êtes-vous d'accord à vous engager et à poursuivre dans la même voie de réhabilitation des infrastructures aéroportuaires régionales?

L'AQTA, qui est l'auteure de plusieurs de ces recommandations, appuie sans limite ces initiatives prises par le gouvernement et vous demande respectueusement votre position quant à ces grands enjeux ainsi que la mise en branle des engagements pris en matière de qualité d'infrastructures et de services de transport aérien qui, rappelons-le, sont essentiels au soutien et au développement socioéconomique des communautés nordiques et des régions éloignées ou isolées du Québec.

En attendant impatiemment votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame et Messieurs les Chefs de partis, mes salutations distinguées.



Jean-Marc Dufour  
Président-directeur général  
Association québécoise du transport aérien